

**Zeitschrift:** Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

**Herausgeber:** Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

**Band:** 26 (1897)

**Rubrik:** Finances

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. Finances.

Dans un rapport daté du 8 mai 1897 (voir l'annexe IV), nous avons fait à l'Assemblée générale un exposé sur notre situation financière; à la suite de ce mémoire, le Conseil d'administration fut autorisé à émettre au moment opportun, en vue de faire face aux dépenses nécessitées par les travaux neufs, les 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> séries de l'emprunt de 125 millions, au montant de 5 millions de francs chacune. En 1897, nous n'eûmes pas l'occasion de faire usage de cette autorisation; en revanche nous avons aliéné le reliquat des 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> séries au chiffre total de 8 $\frac{1}{2}$  millions; cette opération a donné un bénéfice de fr. 88,500. 50 par rapport à la valeur nominale, somme qui a été inscrite à la rubrique du bilan „dépenses à amortir“.

**Bilan annuel.** Le *capital-subventions* au chiffre de . . . . . fr. 119,000,000. — et le *capital-actions* de . . . . . fr. 50,000,000. — n'ont pas subi de modification et ne nous suggèrent aucune remarque, sauf que le versement arriéré sur 3 actions, signalé dans notre dernier rapport de gestion, a été effectué depuis lors.

Le *capital-obligations*, qui accusait fin 1896 . . . . . fr. 105,870,000. — a atteint en 1897, par suite de l'émission susmentionnée de . . . . . „ 8,500,000. — le chiffre de . . . . . fr. 114,370,000. — dont à déduire . . . . . „ 330,000. —

représentant les obligations sorties au tirage et remboursées le 30 septembre 1897.

Il reste ainsi en circulation . . . . . fr. 114,040,000. —

La totalité des capitaux versés, subventions, actions et obligations, comportait donc à la clôture de l'exercice . . . . . fr. 283,040,000. — auxquels vient s'ajouter le fonds de construction . . . . . „ 1,114,902. 25 formé jadis par les intérêts de capitaux disponibles.

Total fr. 284,154,902. 25

Il existe en outre un arriéré de fr. 49,500 sur l'ancien emprunt 4 % et sur obligations 3 $\frac{1}{2}$  sorties au tirage. Cette somme figure au bilan sous la rubrique „titres et coupons échus“.

De ce total de . . . . . fr. 284,154,902. 25 il a été dépensé jusqu'ici pour chemin de fer et installations fixes . . . . . fr. 230,721,882. 77 „ matériel roulant . . . . . „ 16,875,638. 58 „ mobilier et ustensiles . . . . . „ 2,414,523. 92

total pour le compte de construction fr. 250,012,045. 27 pour les travaux ci-après, inachevés à la clôture de

l'exercice:

gare de Lucerne . . . . . fr. 2,708,100. — embranchements Lucerne-Immensee et Zoug-Goldau . . . . . „ 17,231,445. 79 correction du Tessin . . . . . „ 428,725. 52 constructions diverses . . . . . „ 996,097. 02 „ 21,364,368. 33

pour pertes de cours sur actions fr. 2,970,150. —

pour pertes de cours et faux-frais sur obligations, pertes sur constructions et installations disparues,

fin 1896 „ 15,288,923. 58

A reporter fr. 18,259,073. 58 fr. 271,376,413. 60 fr. 284,154,902. 25

Report fr. 18,259,073. 58 fr. 271,376,413. 60 fr. 284,154,902. 25

moins: le remboursement pour 1897 prévu

au plan d'amortissement de l'emprunt

3 1/2 % . . . . . fr. 330,000. —

et le bénéfice réalisé sur

l'émission d'obligations

3 1/2 % en 1897 „ 88,500. 50 „ 418,500. 50 „ 17,840,573. 08

„ 289,216,986. 68

Le compte de capital boucle ainsi au 31 décembre 1897 par un solde passif de fr. 5,062,084. 43

La situation des effets et valeurs comportait au 31 décembre 1897 fr. 2,012,430. — ; pour les détails voir page 76.

Durant l'exercice écoulé, le compte des immeubles s'est accru: de fr. 148,731. 36 par la construction de six maisons d'habitation à Goldau, dont deux simples au-dessus du dépôt des locomotives, trois doubles dans la rue de Steinerberg et une sur la route d'Arth; en plus, de fr. 27,142. 75 par la construction d'une école à Erstfeld.

Nous avons été obligés de faire de nouvelles dépenses à la charge du compte des immeubles, parce que les logements disponibles à Goldau étaient loin de suffire aux besoins de notre personnel, besoins considérablement accrus par le fait de l'ouverture à l'exploitation des deux embranchements et de la gare commune d'Arth/Goldau. Nous nous sommes donc résolus à acheter des terrains et à y édifier six maisons d'habitation contenant ensemble 28 appartements qui sont à l'heure qu'il est tous occupés. Il en est de même de la nouvelle école construite à Erstfeld et mentionnée dans notre rapport de 1896. Aucune de ces constructions n'est encore décomptée.

Le compte des immeubles accusait fin 1897 . . . . . fr. 616,906. 12

Le compte des approvisionnements et des pièces de réserve embrassait au 31 décembre:

a) compte des matériaux . . . . . fr. 2,813,749. 27

b) compte des pièces de réserve pour locomotives, voitures et wagons „ 781,670. 66

fr. 3,595,419. 93

L'accroissement du compte des matériaux provient essentiellement d'une augmentation passagère des approvisionnements de combustible et de matériel de superstructure. L'excédent de fr. 118,467. 15 sur les pièces de réserve est dû à de plus forts approvisionnements de bandages et d'étoiles de roues, de pièces du frein Westinghouse ainsi que des tôles à chaudières et boîtes à feu.

Le compte des débiteurs divers contient les positions suivantes:

1. Crédances sur Administrations étrangères:

crédances sur certains services de transport . . . . . fr. 51,575. 31

crédances sur l'Association suisse du matériel (en notre qualité d'Administration

en charge pour 1897) . . . . . „ 32,309. 22

fr. 83,884. 53

2. Crédances sur divers comptes de notre Administration:

avances aux stations et à certaines divisions . . . . . fr. 38,325. —

arriérés des bureaux des marchandises . . . . . „ 461,883. 34

soldes des comptes „ateliers“ et „usine à gaz“ . . . . . „ 28,932. 18

solde du compte „approvisionnements d'objets de consommation“ „ 41,032. 02 „ 570,172. 54

fr. 654,057. 07

Relativement à la rubrique du *Passif*, „*Dettes courantes*“, nous ferons remarquer que la position „*Titres et coupons échus*“ se montant au chiffre de fr. 117,345. 25, se décompose comme suit:

fr. 58,185. 25 coupons d'actions et d'obligations échus, mais encore impayés,  
„ 9,660. — bons de jouissance des actions pour la perception de la part aux économies réalisées dans la construction du tunnel du St-Gothard,  
„ 26,500. — obligations 4 % dénoncées,  
„ 23,000. — obligations 3½ % sorties au tirage,  
fr. 117,345. 25 comme ci-dessus.

Nous mentionnerons ensuite les „*Créanciers divers*“ pour la somme de fr. 1,240,547. 53 comprenant:

fr. 357,663. 04 créance des services de transport et des entrepositeurs à Brunnen,  
„ 42,055. 55 créance des caisses de prévoyance,  
„ 4,199. 40 créance du fonds pour actes éminents,  
„ 124,629. 54 compte pour divers,  
„ 400,000. — cédules hypothécaires sur le bâtiment de la compagnie à Lucerne colloquées aux valeurs de la caisse de secours pour les fonctionnaires et employés,  
„ 312,000. — part de la Compagnie au versement opéré par la Municipalité de Lucerne pour les terrains à bâtir devenus disponibles près de la gare,  
fr. 1,240,547. 53 comme ci-dessus.

Le fonds de renouvellement comportait le 1<sup>er</sup> janvier 1897 son chiffre maximum fr. 5,000,000. —

Il en a été prélevé:

1. pour réfection de la superstructure	fr. 720,479. 23
moins le produit de la vente de vieux matériel	„ 161,197. 40
	fr. 559,281. 83
2. pour renouvellement du matériel roulant:	
remplacement de la chaudière de la locomotive n° 45	fr. 13,575. 24
remplacement de tubes bouilleurs, foyers, bandages de locomotives, voitures et wagons	„ 127,127. 11
coût de l'augmentation du nombre des porte-filets dans les voitures	„ 1,273. 46
coût de la transformation des fourgons à bagages F n°s 1618 à 1637, augmentation de l'écartement des essieux et adaptation d'essieux mobiles	„ 5,730. 80
	fr. 147,706. 61
moins: le produit de la vente de vieux matériel	„ 50,595. 65 „ 97,110. 96 „ 656,392. 79
	fr. 4,343,607. 21

La situation du fonds serait donc au 31 décembre 1897 de

A teneur de l'art. 17a, 1, des statuts, la dotation intégrale comprendrait fr. 1000 par kilomètre du réseau plus 4 % des recettes brutes sur les transports par chemin de fer = fr. 942,537. 72; suivant les statuts cependant, il suffit de compléter le fonds jusqu'à concurrence de son maximum et c'est pourquoi le versement de 1897 ne se monte qu'à

„ 656,392. 79  
fr. 5,000,000—

*Le fonds de réserve pour accidents d'une gravité exceptionnelle n'a pas varié durant l'exercice.*

**Le compte de capital** a subi les modifications ci-après :

Aux recettes :

par l'émission du reste des 22 <sup>e</sup> et 23 <sup>e</sup> séries de l'emprunt de 125 millions, du	
1 <sup>er</sup> avril 1895	fr. 8,500,000. —
par le bénéfice réalisé sur la vente de ces obligations	„ 88,500. 50
par prélèvements sur le produit de l'exploitation	„ 349,845. 10
par produits de ventes et reports	„ 63,415. 09
	<hr/>
	fr. 9,001,760. 69
plus : le coût des travaux neufs inachevés à fin 1896, dont le compte de construction ne peut encore être débité	„ 16,539,519. 28
	<hr/>
	total des recettes fr. 25,541,279. 97

De cette somme il a été dépensé :

remboursement de capitaux suivant le plan d'amortissement de l'emprunt 3 <sup>1/2</sup> % de 125 millions, III <sup>e</sup> quote pour 1897	fr. 330,000. —
au débit du compte de construction, coût des travaux neufs achevés en 1897	„ 3,648,283. 34
dépréciation de matériel et d'installations	„ 19,845. 10
	<hr/>
	fr. 21,543,151. 53

Après déduction du coût des travaux neufs inachevés à la clôture de l'exercice 1897, dont le compte de construction ne peut encore

être débité fr. 21,364,368. 33

ainsi que du solde passif du compte de capital de l'exercice précédent „ 5,240,867. 63 „ 26,605,235. 96 il reste un solde passif au 31 décembre 1897 de fr. 5,062,084. 43

Quant aux *produits de ventes et reports*, nous donnons ci-dessous la spécification de la somme de fr. 63,415. 09 :

1. Montant sorti du compte de construction de 1896 sur l'ordre du Conseil fédéral	fr. 15,280. 79
2. Valeur primitive des anciens locaux (vendus) de notre personnel à la gare de Rothkreuz	„ 3,623. 79
3. Valeur des appareils et matériaux (vendus) de nos anciennes installations télégraphiques à la gare de Rothkreuz	„ 1,099. 33
4. Valeur primitive d'un mur de soutènement disparu par suite du remblayage, km. 88, <sub>310</sub> —88, <sub>890</sub> , entre Airolo et Ambri	„ 7,362. 95
5. Valeur de l'ancienne barrière du passage à niveau km. 203, <sub>357</sub> Balerna, remplacée par une barrière manœuvrée par un appareil d'enclenchement	„ 289. 50
6. Valeur primitive des anciens appareils de verrouillage (porte-leviers, vases d'enclenchement, fils de transmission) de la station de Balerna, remplacés par un nouvel appareil d'enclenchement	„ 648. 80
7. Valeur primitive de l'ancienne estacade à charbon (démolie) de la gare de Chiasso	„ 180. —
8. Valeur primitive des pièces de ponts remplacées lors du renforcement des charpentes métalliques des ouvrages suivants :	

A reporter fr. 28,485. 16

		Report fr. 28,485. 16
a. viaduc du Kerstelenbach	fr. 26. 34	
b. pont de Stalvedro	„ 54. 94	
c. viaduc de Pianotondo	„ 210. 72	
d. pont inférieur du Tessin près Giornico	„ 232. 67	
e. pont de Robasacco	„ 47. 52	„ 572. 19
9. Valeur primitive du quai de chargement du bétail, démolie par suite de l'extension de la station d'Altdorf	„ 1,914. —	
10. Valeur primitive des appareils d'enclenchement de la station d'Altdorf remplacés par de nouvelles installations en 1896/97	„ 6,319. 09	
11. Valeur primitive de l'ancien appareil bloqueur de la gare d'Erstfeld (nord) remplacé par de nouvelles installations lors de l'établissement de la seconde voie	„ 798. 25	
12. Produit de la vente de fils de télégraphe provenant de la ligne télégraphique (démolie) Lucerne-Rothkreuz	„ 185. 60	
13. Produit de la vente de bois de la parcelle 60 Altdorf, bois qui fut enlevé lors de l'agrandissement des entrepôts	„ 10. —	
14. Report du compte de construction (seconde voie Biasca-Bellinzona) à celui d'exploitation de la valeur de 558 traverses métalliques	„ 5,228. —	
15. Report du compte de construction (seconde voie Biasca-Bellinzona) à celui des matériaux, de la valeur de 2400 mètres de rails d'acier	„ 15,120. —	
16. Report du compte de construction (seconde voie Erstfeld-Biasca) au compte de la gare de Chiasso, de la valeur de 4 wagonnets en fer affectés à la station provisoire des accumulateurs pour l'éclairage électrique des trains	„ 1,200. —	
17. Report du compte de construction au compte d'ateliers de la valeur de 2 parafoudres	„ 10. —	
18. Report du compte de construction de la station d'Immensee à celui de la gare de Locarno de la valeur d'un sémaphore à un bras	„ 350. —	
19. Report du compte de construction «matériel roulant» à celui de «mobilier et ustensiles», de la valeur d'inventaire de 2 wagons M <sup>1</sup> n° 5505/6, employés comme wagons à récipient de gaz O <sup>MG</sup>	„ 2,800. 80	
20. Produit de la revente d'immeubles	„ 422. —	
	Total fr. 63,415. 09	

La rubrique de dépense «Dépréciation de matériel et d'installations» accuse un montant de fr. 19,845. 10, formé des pos. 2 à 11 des «produits de ventes et reports» fr. 22,807. 90 moins: produit de ventes, pos. 2 et 3 fr. 2,200. —

valeur de pièces amorties jadis du compte de construction et remployées aux gares de Locarno et Chiasso „ 762. 80 „ 2,962. 80

Total comme ci-dessus fr. 19,845. 10

**Compte de profits et pertes.** Nous donnons en premier lieu un tableau comparatif des rubriques de recettes et de dépenses pour 1896 et 1897.

**Recettes.**

	<b>1897</b>	<b>1896</b>
1. Solde actif . . . . .	fr. 591,519. 11	fr. 238,248. 35
2. Excédent des recettes d'exploitation . . . . .	" 7,293,208. 49	" 7,017,865. 06
3. Produit de capitaux disponibles . . . . .	" 117,241. 74	" 219,171. 71
4. Intérêts de capitaux employés à la construction de nouvelles lignes . . . . .	" 193,217. 68	" 306,921. 38
5. Produit d'entreprises accessoires . . . . .	—	—
6. Sommes prélevées sur les fonds spéciaux . . . . .	" 656,392. 79	" 821,445. 54
7. Recettes diverses . . . . .	—	—
	<hr/> fr. 8,851,579. 81	<hr/> fr. 8,603,652. 04

**Dépenses.**

1. Solde passif . . . . .	fr. —	fr. —
2. Excédent des dépenses d'exploitation . . . . .	" —	" —
3. Intérêts en compte-courant et provisions . . . . .	" 19,225. 16	" 16,861. 45
4. Service des emprunts consolidés . . . . .	" 3,904,868. 20	" 3,601,082. 90
5. Perte sur l'exploitation d'entreprises accessoires	" —	—
6. Amortissements . . . . .	" 349,845. 10	" 320,000. —
7. Versements dans les fonds spéciaux . . . . .	" 656,392. 79	" 674,188. 58
8. Pour buts divers . . . . .	" —	" —
9. A la disposition des actionnaires . . . . .	" 3,921,248. 56	" 3,991,519. 11
	<hr/> fr. 8,851,579. 81	<hr/> fr. 8,603,652. 04

Nous avons encore à fournir quelques explications sur les différentes rubriques :

**Recettes:**

*ad 1. Solde actif.* Il y a lieu de rappeler ici que cette rubrique comprend aussi la somme de fr. 475,811. 42 qu'aux termes de l'art. 17 de la loi de comptabilité, nous avons dû mettre en réserve pour l'exercice 1896 (voir le 25<sup>e</sup> rapport de gestion, page 59).

*ad 3. Produit de capitaux disponibles.* Il a fallu diminuer les recettes normales de cette rubrique de la somme de fr. 72,983. 47, représentant les intérêts du coût d'exécution de la gare de Lucerne et de la ligne d'accès jusqu'à l'Untergrund. Nous n'avons pu grever le compte de construction de ces intérêts, parce que nous ne possédons pas encore le compte des travaux, qui doit être établi par le Central-Suisse.

*ad 4. Intérêts de capitaux employés à la construction de nouvelles lignes.* Cette somme se compose des intérêts du capital d'établissement des nouvelles lignes d'accès, calculés à 3 1/2 % du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 mai, soit jusqu'à la date d'inauguration. On peut prévoir qu'indépendamment des intérêts pour la gare de Lucerne et la ligne d'accès, qui ne sont pas encore comptabilisés, il n'y aura désormais à colloquer dans cette rubrique que des sommes peu considérables.

**Dépenses:**

*ad 4. Service des emprunts consolidés.* Le surcroît de dépenses pour cette rubrique est la conséquence toute naturelle de l'augmentation de 8 1/2 millions de francs du capital-obligations.

*ad 6. Amortissements.* Conformément au plan d'amortissement, on a amorti en 1897 un capital de fr. 330,000, plus une somme de fr. 19,845. 10 pour un certain nombre d'installations disparues.

*ad 7. Versements dans les fonds spéciaux.* La dotation statutaire du fonds de renouvellement s'élève, comme nous l'avons déjà dit, à fr. 656,392. 79; il n'est pas fait de versement au fonds de réserve, sa situation n'ayant pas varié et comportant le maximum de 2 millions de francs.

Dans le chapitre *II. Questions diverses d'ordre général*, nous avons rappelé, au chiffre 2, que l'ordonnance provisoire du Conseil fédéral du 28 juin 1897 avait fait l'objet d'un recours de notre part au Tribunal fédéral. Bien que l'échange des écritures soit clos depuis la fin de l'année, nous ne sommes pas encore en possession du jugement; nous avions demandé au Tribunal de bien vouloir accélérer la procédure, vu que nous étions de nouveau sur le point de boucler nos comptes, mais il nous fut répondu que la Compagnie du Nord-Est Suisse ayant formé un recours analogue, la haute cour trancherait les deux litiges simultanément. Il va de soi que nous ignorons absolument à quelle époque le jugement sera rendu.

Dans l'intervalle il nous est parvenu le 25 avril dernier l'office ci-dessous de la Chancellerie fédérale, daté du 22 même mois:

„Nous sommes chargés de vous faire la communication suivante:

„Considérant qu'aux premiers jours du mois de mars le Département des chemins de fer a „soumis au préavis d'une commission d'experts, avant de les présenter au Conseil fédéral, le rapport „qu'il a élaboré sur les versements normaux des principaux réseaux suisses dans leurs fonds de „renouvellement, ainsi que les propositions s'y rattachant et qu'en conséquence la détermination „par le Conseil fédéral, aux termes de l'art. 12 de la loi de comptabilité, des versements définitifs „ne peut avoir lieu avant la clôture des comptes annuels de 1897, le Conseil fédéral a fixé les „versements à effectuer pour 1897 au fonds de renouvellement approximativement aux chiffres des „sommes que le Département des chemins de fer vous avait indiquées comme dotation pour 1896 „dans son office du 6 avril de l'an dernier, savoir:

„versement ordinaire au  
„fonds de renouvellement:  
„fr. 900,000. —

versement supplémentaire audit fonds  
pour exercices antérieurs:  
fr. 250,000. —

„Les amortissements doivent être opérés conformément aux stipulations en vigueur.

„Ces ordonnances sont rendues sous la condition que les différences qui viendraient à être „constatées entre ces chiffres provisoires et les sommes définitives, seront compensées après la „fixation de ces dernières.“

Notre ligne de conduite est naturellement toute tracée; d'un côté nous avons nos statuts avec leurs dispositions sur le fonds de renouvellement et sanctionnés par le Conseil fédéral, de l'autre côté une nouvelle ordonnance provisoire, en sa teneur identique à celle de 1897 contre laquelle nous avons recouru au Tribunal, dont la décision ne nous est malheureusement pas encore parvenue. Dans le délai légal de 30 jours nous avons également recouru contre la nouvelle ordonnance provisoire du 22 avril 1898, mais nous devons cette fois aussi et d'après l'art. 17 de la loi sur la comptabilité, mettre en réserve la seconde somme litigieuse. Il s'ensuit que le compte s'établit comme ci-après:

Le Conseil fédéral exige un versement total de . . . . .	fr. 1,150,000. --
Le versement statutaire s'élève à . . . . .	„ 656,392. 79
Somme à mettre en réserve . . . . .	fr. 493,607. 21
Plus le montant mis en réserve pour 1896 . . . . .	„ 475,811. 42
Total de la réserve pour 1896 et 1897	fr. 969,418. 63

D'après le compte de profits et pertes, la somme à la disposition des actionnaires se monte à	fr. 3,921,248. 56
A mettre en réserve	fr. 969,418. 63
Somme actuellement disponible	fr. 2,951,829. 93

Comme vous le savez, nous avions proposé l'an passé qu'au cas où le Conseil fédéral se désisterait de ses prétentions ou qu'elles seraient totalement ou en majeure partie écartées par le Tribunal fédéral, une quotité du solde à compte nouveau, à déterminer par le Conseil d'administration, fût affectée à l'amortissement des faux-frais de l'emprunt de 1895.

C'est bien volontiers que nous eussions, cette année également, présenté une proposition analogue. Si nous avions pu exécuter notre plan pour le compte précédent, il suffirait maintenant d'une somme de fr. 311,499. 50 pour amortir complètement les faux-frais de cette opération. Dans les conjonctures actuelles, il nous est toutefois impossible de présenter une proposition de ce genre. D'une part nous ne savons quelles exigences le Conseil fédéral formulera lors de la fixation du chiffre définitif des versements et d'autre part, prendre d'ores et déjà des résolutions nous engageant pour certaines éventualités, serait un procédé peu conforme aux principes à la base d'une gestion correcte des affaires. Nous proposons de laisser au Conseil d'administration le soin de disposer de ces réserves en ce sens qu'elles seront essentiellement affectées à l'amortissement.

Nos propositions finales sont conçues en ces termes :

1. Les comptes annuels de l'exercice 1897 ainsi que le bilan de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Gothard, bouclé au 31 décembre 1897, sont approuvés et il est donné décharge à l'Administration (Conseil d'administration et Direction) de sa gestion pendant l'exercice susmentionné.

2. Sur le produit net de l'exercice 1897 se montant à fr. 3,921,248. 56 il est distribué aux actionnaires un dividende de 5.8 % = fr. 2,900,000. — soit fr. 29. — par action.

Reste fr. 1,021,248. 56

3. Au cas où le jugement du Tribunal fédéral mettrait à la disposition des actionnaires les réserves contenues dans le solde ci-dessus, savoir fr. 475,811. 42 pour 1896 et fr. 493,607. 21 pour 1897, en tout fr. 969,418. 63, ces sommes seront affectées essentiellement aux amortissements et le soin d'en disposer définitivement est laissé au Conseil d'administration. Le reliquat du solde actif sera reporté à compte nouveau.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

LUCERNE, le 28 Mai 1898.

Au nom de la Direction  
du chemin de fer du Saint-Gothard:

**Sev. Stoffel.**

Au nom du Conseil d'administration  
du chemin de fer du Saint-Gothard:

*Le Président :*

**J. J. Schuster-Burckhardt.**

*Le Secrétaire :*

**D<sup>r</sup> Dietler.**

